

# CONFERENCE SUR LA RECIPROCITE

PAR

M. C. BEAUSOLEIL, M. P.

MONSIEUR LE PRESIDENT ET MESSIEURS,

Avant d'entrer dans l'examen des avantages de la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, il serait bon, je crois, de définir exactement la position occupée par les deux partis en Canada et par le gouvernement américain sur cette question que j'appellerai vitale.

## POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Nous pouvons affirmer que le gouvernement de sir John a toujours suivi envers les Etats-Unis une politique d'agression qui a failli susciter des complications sérieuses, surtout dans l'affaire des pêcheries du Golfe. Cette hostilité s'est manifestée par le refus de continuer le *modus vivendi*, lorsque le sénat américain rejeta le traité de 1888 ; par le refus d'exécuter de bonne foi l'offre de réciprocité contenue dans les statuts du Canada ; par le rejet du bill concernant le sauvetage réciproque des navires naufragés ; par l'augmentation des droits sur les articles américains importés au Canada. D'année en année depuis quatre ans, le gouvernement a fait repousser par sa majorité toutes les motions qui avaient pour but d'établir des rapports plus amicaux avec les Etats-Unis.

## PROGRAMME DE L'OPPOSITION

L'opposition a posé comme principe fondamental, que le commerce devrait être absolument libre entre le Canada et les Etats-Unis, parce que les deux peuples se trouvent exactement dans les mêmes conditions économiques ; qu'ils ont besoin des produits l'un de l'autre et que leur échange serait également avantageux. Dès la session de 1888, elle proposait la motion suivante :

1888 mars, 14.—Proposé par sir Richard Cartwright :